

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

John Stuart Mill et l'Année internationale des coopératives

D'après le philosophe, ces institutions sont un moyen de garantir la dignité de tous et de promouvoir les valeurs démocratiques tout en conservant une économie efficace

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

THOMAS FERRETTI

L'auteur prépare un doctorat à la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale de l'Université catholique de Louvain. Ses recherches portent sur les théories de la justice sociale, le mouvement coopératif et la réglementation économique.

Notre modèle économique est exsangue. Depuis 30 ans, les inégalités se sont creusées. La financiarisation et la dérégulation de l'économie ont engendré plusieurs crises qui ont touché durement les plus pauvres. La mobilité des grandes entreprises et des capitaux a fait exploser la concurrence internationale, affaiblissant ainsi les outils de solidarité et de développement collectif que sont les États ou les syndicats.

Et la course aveugle vers une croissance mal comprise n'a fait qu'aggraver les problèmes environnementaux. Un autre modèle économique est nécessaire, plus juste, plus démocratique et plus stable. C'est ce que proposent, depuis John Stuart Mill déjà, les dé-

Dans son traité *De la liberté*, publié en 1859, Mill défend plusieurs idées aussi diverses que la liberté d'expression et l'émancipation des femmes

fenseurs du modèle coopératif.

C'est d'ailleurs pour reconnaître la contribution économique et sociale du modèle d'entreprise coopératif que l'Organisation des Nations unies a proclamé 2012 « *Année internationale des coopératives* ».

Dans ce cadre, un sommet international vient de se tenir à Lévis, du 8 au 11 octobre, rassemblant les 300 plus importantes coopératives du monde, dont plusieurs entreprises québécoises, pour un grand événement visant à accroître le rayonnement et l'influence des coopératives et des mutuelles.

Il était temps ! Car le mouvement coopératif existe depuis longtemps. John Stuart Mill (1806-1873) est l'un des philosophes et des économistes britanniques les plus importants du XIX^e siècle. Grand érudit, ses idées ont eu une influence considérable sur la pensée politique et économique et ont bouleversé de nombreux champs de la pensée.

Le bonheur de la collectivité

Il a notamment publié un traité éthique, *L'utilitarisme*, dans lequel il s'emploie à défendre le principe selon lequel nous devons chercher dans nos actions à maximiser le bonheur de la collectivité.

Dans un autre grand livre, le traité *De la liberté*, publié en 1859, il défend plusieurs idées aussi diverses que la liberté d'expression et l'émancipation des femmes. Ses *Principes d'économie politique* se veulent une synthèse de la pensée économique classique de son époque. À la fin du livre IV, il évoque les coopératives de travailleurs. Il est l'un des premiers penseurs à y avoir vu un modèle d'avenir. Ses arguments en faveur de ce modèle sont d'une actualité renversante.

Pour John Stuart Mill, les coopératives sont une forme d'organisation plus égalitaire qui peut assurer à tous l'auto-

nomie et la dignité. Elles favorisent aussi le développement des valeurs démocratiques et des libertés politiques. Finalement, elles sont efficaces et permettent de conserver les avantages d'une économie concurrentielle et décentralisée.

Pour Mill, le modèle d'entreprise qui doit dominer l'économie est « *l'association des travailleurs eux-mêmes sur une base égalitaire, détenant collectivement le capital de leur entreprise et travaillant sous le contrôle de gestionnaires élus et qu'ils peuvent remplacer* » (IV.7 § 6).

En effet, pour lui, la structure des entreprises dans lesquelles le capital récolte le pouvoir et le profit crée et perpétue les inégalités sociales, la domination exercée par les détenteurs de capital et l'asservissement des travailleurs.

D'ailleurs, au-delà des inégalités de revenu qu'il faut bien sûr réduire, Mill accorde surtout de l'importance à la dignité et à l'autonomie de tous les travailleurs ainsi qu'au développement de leur intelligence et de leurs habiletés. En favorisant l'indépendance des travailleurs, en remplaçant

l'obéissance aux patrons par le respect volontaire de règles décidées collectivement, l'opposition stérile des intérêts individuels par une coopération égalitaire en vue du bénéfice collectif de l'entreprise, le modèle coopératif assure à tous la dignité, la reconnaissance et le développement de soi.

Aujourd'hui, la structure des entreprises dominantes est encore responsable de la création d'inégalités de revenu, de la répartition souvent injuste des profits entre le capital et le travail, de la division des tâches et donc de l'émergence d'emplois plus ou moins valorisants.

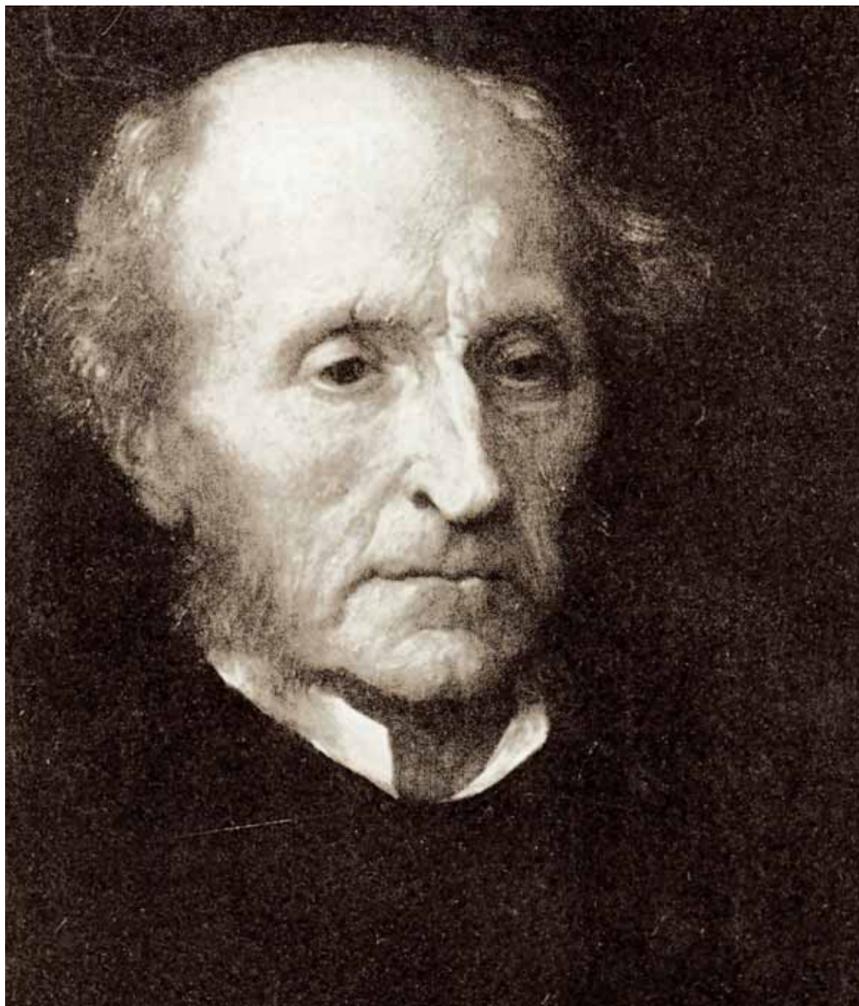
Malgré la distribution un peu plus large du capital dans les pays riches, 30 % de la population détient encore 70 % du capital des entreprises. C'est pire dans les pays en voie de développement.

De plus, la spécialisation extrême et la multiplication de formes de travail précaires, compétitives et abrutissantes rendent l'expérience du travail de moins en moins satisfaisante. Plusieurs chercheurs contemporains défendent l'idée qu'il ne suffit pas de redistribuer les richesses par l'impôt et des politiques d'aide sociale car cela ne règle pas les problèmes de stigmatisation et de dépendance qui affligent les plus démunis. Comme le souligne le Prix Nobel d'économie Amartya Sen, la pauvreté est un phénomène complexe.

Il faut donc réformer les institutions sociales et économiques non seulement pour réduire les inégalités de revenu, mais aussi pour garantir à tous une égale dignité, un travail décent et le plein développement de leur potentiel et de leur autonomie. Les coopératives se veulent une solution à ces problèmes.

John Stuart Mill invoque un deuxième argument pour défendre les coopératives de travailleurs. Ce modèle économique permet, selon lui, le développement d'un « *esprit démocratique* » (IV.7 § 6) dont nous aurions bien besoin aujourd'hui.

En effet, l'individualisme et



John Stuart Mill (1806-1873) est l'un des philosophes et des économistes britanniques les plus importants du XIX^e siècle. Grand érudit, ses idées ont eu une influence considérable sur la pensée politique et économique et ont bouleversé de nombreux champs de la pensée.



Thomas Ferretti: « *Les Principes d'économie politique* de John Stuart Mill se veulent une synthèse de la pensée économique classique de son époque. À la fin du livre IV, il évoque les coopératives de travailleurs. Il est l'un des premiers penseurs à y avoir vu un modèle d'avenir. Ses arguments en faveur de ce modèle sont d'une actualité renversante. »

les grandes inégalités de richesse et de pouvoir ne sont pas pour rien dans l'apparition des scandales de corruption que nous connaissons au Québec, dans le désaveu adressé à la classe politique qui semble trop souvent servir les intérêts

Environ 3300 coopératives sont actives au Québec, regroupant des millions de travailleurs, producteurs et consommateurs

des plus riches et dans le désintérêt d'une partie de la population pour le débat public. C'est tout un système qui fragilise notre démocratie et donc nos mécanismes de solidarité sociale.

Au contraire, pour Mill, le fait que les décisions dans les coopératives soient prises dé-

mocratiquement par la délibération entre les membres favorise la diffusion de valeurs démocratiques comme l'égalité, la participation et le sens du compromis.

Un tel mode d'organisation aide aussi chacun à développer l'intelligence et les habiletés nécessaires pour être, en dehors de la sphère du travail, un citoyen plus autonome, plus responsable et plus exigeant en matière de justice sociale et de démocratie.

S'il est bien entendu possible de développer ces aptitudes même lorsqu'on travaille dans une entreprise hiérarchique et inégalitaire, les coopératives favorisent grandement cet esprit démocratique et le développement des apti-

et les bienfaits d'une concurrence saine entre entreprises économiques (contrairement au socialisme). Faisant sienne la position de certains de ses contemporains, il affirme que « *la racine la plus profonde des maux et des iniquités qui couvrent le monde industriel, n'est pas la concurrence, mais bien l'exploitation du travail par le capital* » (IV.7 § 7).

En des termes plus actuels, les coopératives permettent de diffuser la propriété du capital, de limiter la vulnérabilité des travailleurs, de développer leur autonomie et de promouvoir les valeurs démocratiques, et cela, tout en conservant l'efficacité et le dynamisme de l'économie de marché.

Un modèle d'avenir

Certes, nous sommes encore loin d'une économie entièrement composée d'associations libres de travailleurs et de coopératives telle que décrite par John Stuart Mill. Mais c'est précisément la raison pour laquelle il faut défendre le modèle coopératif dès maintenant sur toutes les tribunes. Car les options politiques justes et désirables ne deviendraient jamais politiquement réalistes si nous ne commençons pas bien longtemps avant à y réfléchir, à en débattre et à montrer l'exemple.

Le nouveau gouvernement du Parti québécois doit continuer à être à l'écoute des idées et solutions de rechange concrètes discutées à Lévis, comme il l'a promis lors du Sommet international des coopératives. Les dirigeants du Mouvement Desjardins doivent aussi veiller à rester fidèles aux valeurs qui ont enfanté ce géant.

Il est possible dès maintenant de faciliter et de soutenir davantage les coopératives et l'économie sociale, notamment en développant des institutions chargées d'aider les coopératives et de les financer par des subventions ciblées.

Il faudrait aussi refondre les lois afin de faciliter et d'alléger le processus de création des coopératives, aider les employés à racheter des parts de leur entreprise ou favoriser les entreprises d'économie sociale dans les appels d'offres du gouvernement.

Peut-être qu'un jour, comme le souhaitait Mill, nous pourrions passer « *d'une forme de conflit permanent pour le profit personnel à une rivalité amicale dans la poursuite du bien commun, une élévation de la dignité des travailleurs, un nouvel état de sécurité sociale et d'indépendance et la conversion de l'activité quotidienne de chacun en une école de la solidarité sociale et de l'intelligence pratique* » (IV.7 § 6).

Un autre philosophe et mathématicien, Bertrand Russell, s'inscrivant aussi dans cette critique de l'organisation actuelle du travail, nous offre d'ailleurs ce conseil avisé : « *Les méthodes de production modernes nous ont donné la possibilité de permettre à tous de vivre dans l'aisance et la sécurité. Nous avons choisi, à la place, le surmenage pour les uns et la misère pour les autres : en cela, nous nous sommes montrés bien bêtes, mais il n'y a pas de raison pour persévérer dans notre bêtise indéfiniment.* »

◆ ◆ ◆

Des commentaires ? Écrivez à Antoine Robitaille : arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du Devoir de philo ou du Devoir d'histoire : www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo.